

La France
insoumise

jlm2017.fr

Jean-Luc
MÉLENCHON

 @JLMelenchon

 JLMelenchon

Dossier suivi par :

courrier@jlm2017.fr

Madame, Monsieur

Vous avez interrogé Jean-Luc Mélenchon sur sa politique à destination des bibliothèques. Nous vous en remercions. Vous trouverez ci-dessous nos réponses à vos questions.

1. *Démocratie et citoyenneté : les bibliothèques sont des acteurs majeurs de la citoyenneté à travers leurs actions (rencontres, débats, diffusion des savoirs) qui reflètent la liberté d'expression, le pluralisme, l'égalité et la laïcité qui sont au cœur de notre république. Quelles garanties concrètes proposez-vous afin de préserver l'action citoyenne des bibliothèques ?*

La bibliothèque est le lieu du service public, gratuit, de la lecture, sa mission est citoyenne. Le lien entre bibliothèques et tutelles nationales et locales inclura un suivi régulier de leurs fonctions de transmission et d'animation (convention ou cahier des charges) : initiatives pédagogiques (accentuation des échanges entre bibliothèques et publics scolaires), littéraires (réceptions et auditions d'auteurs, débats publics) et plus largement culturelles (cinéma – réalisateurs locaux ou initiatives citoyennes, théâtre...). Nous nous porterons garants de la diversité d'assortiment par le refus de toute intrusion dans les choix d'acquisition, et du respect absolu de la laïcité par l'affichage d'une charte reprenant les termes de la nouvelle constitution.

2. *Inégalités territoriales : Tous les habitants de France devraient avoir accès à moins de 15 minutes de chez eux à l'information, à la culture, à l'éducation, en d'autres termes à une bibliothèque, outil de lien social et de lutte contre les inégalités. Comptez-vous maintenir, voire accentuer, l'appui de l'État pour aider collectivités et universités à compléter ce maillage territorial ?*

Notre ambition, dans la droite ligne du rapport de Marie-George Buffet à la commission économique de l'assemblée nationale, est de sécuriser et renforcer le maillage territorial en bibliothèques publiques. Ce qui passe par le refus de toute fermeture pour motifs budgétaires et par le soutien aux dotations en ouvrages universitaires.

3. *L'accès au numérique est fondamental aujourd'hui tant pour l'ensemble des démarches administratives ou pratiques que pour la découverte culturelle. Alors que les compétences numériques sont loin d'être acquises par l'ensemble des Français, les bibliothèques doivent proposer un accompagnement attentif et compétent, respectueux des attentes des citoyens.*

Face à des contenus culturels encore trop verrouillés et limités, les bibliothèques ont un rôle central à jouer pour affirmer le droit des citoyens à accéder librement et sans discrimination à toutes les cultures et à une information plurielle, notamment via le numérique. Comment comptez-vous faciliter l'action des bibliothèques dans ce domaine ?

L'expérience PNB est une première approche, encourageante techniquement mais nous pointons les dangers de la mainmise des éditeurs et diffuseurs numériques sur la proposition de lecture ; une deuxième étape consistera à bâtir un outil de lecture et de prêt numérique fondé sur le critère unique d'accès à la lecture publique et indépendamment de contraintes qui lui seraient étrangères.

4. Les horaires d'ouverture des bibliothèques sont aujourd'hui encore trop restreints au regard des besoins des Français. Quelles propositions faites-vous pour soutenir l'émergence de projets pertinents, c'est-à-dire adaptés à leur territoire et qui préservent la qualité du service rendu aux citoyens ?

Les bibliothèques ont été l'objet d'une longue intervention de Jean-Luc Mélenchon lors de son meeting à Lyon, le 5 février. A la différence de candidats qui portent l'idée du travail dominical généralisé, nous sommes pour un service public de la lecture dont les bibliothèques sont l'ossature, et qui s'attache à répondre au mieux aux besoins des publics ; c'est dans ce cadre que notre Livret culture se prononce pour l'embauche de personnels qualifiés et la continuité du service public, excluant tout rafistolage d'effectifs, pour « assurer de plus larges ouvertures ».

Cependant nous sommes pour une étude des besoins au cas par cas ; certaines bibliothèques éloignées des lieux d'activité (marchés, centres-villes...) sont pour nous susceptibles de conserver leurs horaires d'ouverture régulières.

Vous souhaitant bonne réception de ce courrier, je vous invite également à retrouver l'ensemble du programme de la France insoumise, *L'avenir en commun*, sur le site <https://laec.fr/> ou en librairie et les livrets thématiques sur le site : <https://avenirencommun.fr/>.

Charlotte Girard

Co-responsable du programme de la France Insoumise